

Faculté de médecine

Département de chirurgie

Nouvelles | Pour nous joindre | Professeurs  Faire un don

## Le Fil Chirurgical

Volume 2 Numéro 1

**Dr Renée Roy**

Le Vice-décanat adjoint aux études post-doctorales est sous la responsabilité de Renée Roy

### CaRMS: Le service de jumelage des résidents

En 2006 les résidents admis dans un programme du département de chirurgie de l'université de Montréal devront s'inscrire dans le Service de Jumelage des Résidents (CaRMS). Il s'agit d'un changement important pour les résidents du département de chirurgie. Dr Renée Roy, le Vice-décanat adjoint aux études post-doctorales, explique ce changement.

### Pourriez-vous nous expliquer pourquoi la direction du département de chirurgie a opté pour une participation au CaRMS en 2005-06?

Il s'agit d'une décision de la conférence des vice-doyens postdoctoraux des facultés de médecine québécoises, affectant donc tous les programmes d'entrée des quatre facultés de médecine.

### Est-ce que cette décision est facultaire ou départementale?

Cette décision fut prise par les instances facultaires.

### Quel est l'avantage principal pour le département de chirurgie de participer au CaRMS?

Tout d'abord, le système augmente l'exposition possible à des dossiers de grande qualité. Ensuite, comme pour tous les programmes d'entrée, le recours à ce système informatisé facilite énormément la manipulation d'information et permet d'économiser de nombreuses heures administratives. Ainsi, il permet de finaliser, en une journée, 95% de choix au premier tour (ce que le système antérieur était tout à fait incapable de faire). Il donne également accès, à la fin de l'exercice, à une riche banque de données au sujet de tous les programmes canadiens.

### Quel est le rôle des directeurs de programme dans le choix des candidats?

Depuis quelques années, les candidats postulant au département ont une garantie de poste dans la spécialité de leur choix et ce, dès leur admission au département. En raison de l'implantation du CaRMS, la gestion de ces dossiers est maintenant sous la responsabilité des directeurs de programmes. Par conséquent, Le Dr Beauchamp a pris la

décision que le comité d'admission départemental continuera d'exister à titre consultatif pour une période d'un an. Le Dr Louis P. Perrault, président, demeurera disponible pour aider les directeurs de programme lors de cette année de transition et a demandé aux membres du comité de rester en poste au cours de la prochaine année.

Outre cette nouvelle responsabilité, le rôle des directeurs de programme est le même que par le passé.

#### **Existe-t-il encore des entrevues des candidats?**

Mais bien sûr. Le processus d'évaluation des candidatures se fait selon les mêmes repères que par le passé, en fonction des lignes de conduite du programme en question.

#### **Quel est le rôle du comité d'admission actuellement?**

Dans chaque programme, pour l'exercice d'admission avec ou sans CaRMS, le comité d'admission de chaque programme d'entrée a le même rôle d'évaluation des candidatures et de classement de celles-ci.

#### **Croyez-vous que le CaRMS peut contribuer au rayonnement du département de chirurgie?**

C'est le résultat espéré. Le CaRMS pourra contribuer au rayonnement du département de chirurgie de plusieurs façons. Tout d'abord, en créant une vitrine pour le programme de chirurgie sur le site de CaRMS, ceci lui procurera une visibilité plus large. Le système peut également créer une émulation intéressante entre directeurs de programmes similaires d'une université à l'autre, en documentant beaucoup plus précisément les statistiques de demandes d'année en année. Enfin, le CaRMS permet potentiellement de rejoindre des candidats à l'extérieur du Québec, qui n'auraient peut-être pas connu le programme de chirurgie autrement.

Afin de constater les résultats, une évaluation post-mortem sera conduite à l'aide d'un sondage, à la fin de la première année du CaRMS. Pour le moment, les impressions sont mitigées.

#### **Pouvez-vous me dire comment cette décision a été reçue par les candidats?**

Avec hésitation dans un premier temps, avant qu'ils ne comprennent mieux le système. Par la suite, ils ont rapidement saisi les avantages de ce système pour eux. En outre, il donne accès au choix le plus priorisé sur leurs listes de programmes, en plus de leur procurer une plus grande liberté et un plus grand nombre de possibilités (par exemple, le nombre de programmes ou d'universités est en principe illimité et il y a absence de nécessité de se commettre à une certaine université avant une date donnée). Il leur permet également de faire, s'ils le désirent, une inscription de couple plutôt qu'individuelle et, le plus important, il permet une réponse rapide et efficace en une journée pour la plupart des candidats.

#### **Comment fonctionne le CaRMS?**

Le jumelage de CaRMS est une comparaison - au moyen d'un logiciel - entre les choix de programmes classés par le candidat et les choix de candidats classés par les directeurs de programmes. Les listes de classement sont le seul déterminant de l'offre et de l'acceptation de postes de formation postdoctorale de niveau 1. Chaque candidat inscrit saisit une liste de programmes préférés, pendant que chaque directeur de programme saisit une liste de candidats préférés. Ces listes constituent la base de l'exécution du « jumelage » en fonction d'un algorithme mathématique.

Le candidat peut être jumelé à son choix prioritaire sur sa liste de classement, à condition que le programme ait également sélectionné ce candidat sur sa liste et que toutes les places ne soient pas déjà prises par des candidats mieux classés.

Si le candidat n'est pas choisi par un programme de poste de formation postdoctorale de niveau 1, il n'est pas arbitrairement « placé », il n'est donc pas jumelé. De plus amples renseignements sur le fonctionnement du processus sont disponibles ainsi que des exemples.

Les résultats du processus de jumelage sont annoncés électroniquement aux candidats et aux directeurs de programmes au printemps conformément au calendrier de CaRMS affiché sur le site Internet. Tous les classements présentés par les candidats et les programmes sont confidentiels.

Les candidats qui ne sont pas jumelés après le premier tour peuvent s'inscrire au deuxième tour, sans frais. Toutefois, les demandes pour les programmes du deuxième tour doivent être présentées une nouvelle fois lorsque les postes restés vacants sont annoncés.

Nos remerciements à Dr Renée Roy, Dr Louis P.Perrault et  
Mme Diane Lessard pour ces informations.

---

Les [journées scientifiques](#) du Département de chirurgie de l'Université de Montréal auront lieu les jeudi et vendredi 28 avril 2006 au Centre Mont-Royal situé au centre-ville de Montréal.

Comité éditorial: M.McCormack MD et M.Pellerin MD

---